



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 13/10/2022

Direction générale des services
Ref: HC/DB/- 2022-008

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle des fêtes La Malène, le :

Jeudi 20 octobre 2022 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Henri COUDERC



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Interventions :

- Présentation du rapport d'activité 2021 du délégataire de la DSP Eau (Véolia Eau) et du RPQS 2021
- Présentation de Zina MAJOUREL, Cheffe de projet Petites Villes de Demain

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

FINANCES

1. Propositions d'admission en non-valeur à la demande de Monsieur le Trésorier au budget principal
2. Validation des allocations de compensation 2022 à la suite de la décision de révision libre retenue par la CLECT
3. Actualisation du règlement intérieur de la Commande publique
4. Actualisation des délégations du Conseil communautaire au Président
5. Actualisation des délégations du Conseil communautaire au Bureau

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

6. Actualisation du tableau des effectifs
7. Convention d'adhésion à la mission de signalement des actes de violence, de discrimination, d'harcèlement et d'agissements sexistes avec le CDG48

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

8. Convention triennale de mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT)

ANIMATION DU TERRITOIRE - ÉVÈNEMENTIELS EN LIEN AVEC LE TISSU ASSOCIATIF & COMMUNICATION

9. Subventions Vie associative et Communication (solde 2022)

EAU - ASSAINISSEMENT

10. Adoption du Rapport Annuel du Délégué, Veolia Eau, du service public d'eau potable et d'assainissement (RAD) 2021
11. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2021
12. Lancement de la consultation pour l'élaboration du schéma directeur AEP
13. Lancement de la consultation pour la mise en place des traitements sur 8 UDI
14. Validation projet de régularisation administrative des captages des Bondons

TRAVAUX STRUCTURANTS

15. Attribution du marché de travaux de requalification de l'ancien hôtel du Rochefort (lot 1 - désamiantage)
16. Positionnement concernant l'attribution du marché de travaux de requalification de l'ancien hôtel du Rochefort (lot 2 à 21) à la suite de l'ouverture des plis

ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

17. Validation de principe de la cession foncière de la voirie de la ZA de Cocurès aux co-lotis

AFFAIRES PRÉPARÉES PAR LE BUREAU

18. Actualisation de la désignation des représentants au sein des organismes extérieurs
19. Engagement dans le processus de candidature au programme LEADER 2023-2027
20. Plan d'actions actualisé Petites Villes de Demain

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h